



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La rectrice de l'académie de Poitiers

à

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles publiques,

S/c de Mesdames et messieurs les IEN du 1^{er} degré

Mesdames et messieurs les principaux des collèges publics,

Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées publics,

Mesdames et messieurs les directeurs d'EREA

S/c de Mesdames et messieurs les Inspecteurs d'académie – Directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles, des collèges et des lycées privés,

S/c de Monsieur le directeur diocésain

Poitiers, le 2 mars 2020

Objet : CORONAVIRUS SARS-CoV-2 Consignes au 02-03-2020

Rectorat de l'académie
de Poitiers
direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

cabinet

ML n°2020_137

Téléphone
05-16-52-67-03

Courriel
cabinet.recteur@ac-poitiers.fr

Adresse posta
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 4062
86022 Poitiers cede

Dans le cadre de l'activation des mesures relevant du « stade 2 » du plan de prévention et de gestion destinées à contenir la circulation du virus sur le territoire national, **les voyages à l'étranger sont interdits** jusqu'à ce que de nouvelles consignes gouvernementales autorisent la reprise des voyages.

Cette interdiction s'applique aussi à certaines villes en France:

- Creil, Crépy-en-Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny le Sec, La Croix Saint Ouen, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul dans l'Oise.
- La Balme-de-Sillingy en Haute Savoie.
- Auray, Carnac et Crac'h dans le Morbihan.

Je vous invite à vous tenir informés en vous rendant régulièrement sur le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse sur lequel toutes les informations sont disponibles.

Bénédicte Robert

Rectrice de l'académie de Poitiers